

Motion du 26 mai 2008 de Mmes Frédérique Perler-Isaaz, Christine Camporini, Anne-Marie Gisler, Catherine Gaillard, MM. Mathias Buschbeck et Gérard Deshusses: «Cartes journalières CFF (*ter*)».

(acceptée par le Conseil municipal lors
de la séance du 3 octobre 2009)

MOTION

Considérant:

- la mise à disposition de 10 cartes journalières CFF par la Ville de Genève dès le mois de novembre 2003;
- les motions M-389 et M-460 acceptées par le Conseil municipal en novembre 2003 et mars 2004;
- la volonté politique claire du Conseil municipal en faveur de la promotion du transport ferroviaire, traduite par la dotation d'une ligne budgétaire donnant les moyens d'acquérir des cartes supplémentaires;
- l'offre toujours aussi minime de cartes journalières mises à disposition par rapport au nombre d'habitant-e-s en ville de Genève et ce malgré l'augmentation récente à 30 abonnements;
- la demande toujours croissante de la population qui ne peut en conséquence être satisfaite;
- la réponse du Conseil administratif à la question écrite QE-277 durant la séance plénière du Conseil municipal du 20 mai 2008;
- la rentabilité nette de cette prestation,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- acquérir au moins 20 cartes journalières CFF supplémentaires;
- faciliter l'obtention de ces cartes journalières;
- fournir chaque année un bilan complet de la vente de ces cartes au moment de l'étude des comptes de la Ville de Genève.